

Priorités stratégiques pour 2005-2006

Le greffier du Conseil privé établit à chaque année les priorités stratégiques de la fonction publique du Canada afin qu'une attention particulière soit portée aux domaines où des progrès importants s'imposent pour améliorer l'administration de la fonction publique.

En 2005-2006, des progrès seront attendus dans les domaines suivants :

Gestion des résultats

- ° **Cadre de responsabilisation de gestion** : Garantir l'efficacité des programmes et l'optimisation de leurs ressources par la démonstration de progrès mesurables en fonction des indicateurs de rendement du Cadre de responsabilisation de gestion.

Gestion des ressources humaines

- ° **Modernisation de la fonction publique** : Prendre les mesures nécessaires pour accroître la capacité des ministères à garantir la mise en œuvre réussie de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), notamment en renforçant la planification des ressources humaines et en favorisant les changements culturels.

Représentation

- ° **Langues officielles** : Faire preuve d'un leadership clair et soutenu en renforçant la capacité linguistique de la fonction publique et en garantissant l'accomplissement de progrès mesurables dans l'amélioration de la langue de travail et des services à la population canadienne.
- ° **Diversité** : Promouvoir la diversité au sein de la fonction publique en accordant une importance particulière à la représentation des minorités visibles au niveau de la direction, conformément à l'initiative Faire place au changement.

Apprentissage

- ° **Apprentissage de base** : Veiller à ce que les cadres supérieurs et les gestionnaires développent et possèdent les compétences fondamentales requises en matière de gestion des finances et des ressources humaines, notamment une bonne compréhension de leurs responsabilités aux termes de la LMFP.

O:\Talent Development and HR Planning\PERFORMANCE\2005\Corporate
Priorities\FinalCorporatePriorities2005-2006francais.wpd